



Le bulletin du Citoyen Communautaire de Gergovie Val d'Allier

Cit-Com.

N° 16 / octobre 2011

Le mot du Président.



Notre communauté de communes vient de perdre l'un des plus fervents défenseurs du fait communautaire en la personne de Jean-Pierre Décombas.

Il était connu et reconnu par vous tous dans sa fonction de conseiller général du canton de Veyre-Monton depuis 1998, de Maire des Martres-de-Veyre de 1983 à 2008. A Gergovie Val d'Allier Communauté, il était le vice-président en charge du tourisme.

L'homme va nous manquer.

Sa bonhomie, sa simplicité, ses qualités de cœur lui conféraient une sagesse toute respectable et respectée. Si savoir écouter est un art, Jean-Pierre Décombas était un virtuose dans son ouverture, sa tolérance et l'écoute de ses semblables. Au-delà de cet humanisme qu'il portait si superbement, Jean-Pierre Décombas était un homme de conviction et de combat. Il était convaincu que la collectivité devait soutenir les plus faibles, les plus démunis. C'est lui qui a mis en place deux chantiers

d'insertion sur notre territoire communautaire. Depuis 2008, il avait souhaité promouvoir le domaine touristique comme élément d'attractivité du territoire communautaire. A ce titre, il a lancé l'ambitieux chantier de mise en valeur des sites arvernes de Gergovie, Corent et Gondole. Il travaillait sur la réhabilitation de la Maison de Gergovie et la valorisation du village fortifié de La Sauvetat. Que de chantiers à poursuivre avec le même enthousiasme qu'il a montré.

Dans ce numéro, nous avons souhaité lui rendre un hommage particulier, et en images, à travers son action intercommunale. Il restera pour nous un des artisans de la création de Gergovie Val d'Allier Communauté. Et je voulais l'en remercier.

La vie communautaire continue.

Je vous laisse donc le soin de découvrir les différents articles de ce bulletin et notamment le dossier consacré aux milieux aquatiques naturels. Par son action, quelque peu méconnue mais essentielle à la protection de notre ressource en eau, le SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon) est un acteur majeur dans ce domaine.

Yves Fournoux



Sommaire.

Développement économique : « Comme à la maison », une jeune entreprise au service des plus jeunes - Une saison estivale en demi-teinte page **2** | **Projets :** Réflexion sur la culture - Maison de Gergovie : le permis de construire est déposé page **3** | **Dossier :** Milieux aquatiques pages **4, 5** | **Evénements :** Ludix, partie 2 - L'humour sur un plateau - Enquête déplacements « grand territoire Clermont Val d'Allier » 2012 page **6** | **Services à la population :** La rentrée des services « petite enfance » page **7** | **Agenda 21 :** Les pesticides : apprenons à nous en passer ! page **8**.

Développement économique

Zones d'activités, créations d'entreprises, attractivité du territoire, tourisme...

« Comme à la maison » : une jeune entreprise au service des plus jeunes

CALM est une micro-crèche créée par Laurence Marques sur le territoire de la communauté de communes. Interview.

Présentez-nous votre entreprise.

«Comme à La Maison» (CALM) accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Les salariés de la structure sont des professionnels de la petite enfance. Elle propose un mode de garde à mi-chemin entre la garde individuelle (assistant maternel) et la garde collective (crèche). A la différence des crèches, nous ne pouvons accueillir plus de 10 enfants simultanément. Les micro-crèches sont très récentes (notifiées par le décret du 20 février 2007). La première micro-crèche clermontoise a vu le jour en 2010.

Quand vous est venue l'idée de créer votre entreprise ?

En 2007 lorsque le décret sur les crèches est sorti. Je suis également maman et suis donc sensibilisée à la question de la garde d'enfants. Je travaillais à l'époque dans une entreprise. Plus tard, avec la crise économique, j'ai quitté mon emploi par le biais d'une rupture conventionnelle et je me suis lancée dans cette aventure.

Quelles ont été les étapes de création de «CALM» ?

J'ai d'abord rencontré un médecin chef de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et une conseillère technique en action sociale de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). J'ai assisté à

des ateliers de création d'entreprise. J'ai également fait appel à un cabinet d'experts comptables pour la réalisation de bilans prévisionnels... Parallèlement, il a fallu que je trouve un local que j'ai entièrement équipé et répondant aux normes données par la PMI. J'ai aussi obtenu mon CAP « petite enfance » en juin dernier.



On ne s'engage pas sur un coup de tête dans la création d'une entreprise, il faut savoir s'entourer et persévérer. Mais c'est très enrichissant. Et aujourd'hui c'est un véritable plaisir d'apporter un service de qualité aux parents et de l'attention et de l'animation aux enfants que nous accueillons.

CALM a ouvert ses portes le 5 septembre 2011. Laurence Marques contribue au développement économique du territoire en créant 3 nouveaux emplois.

« Comme à la maison », 3 rue des Peyrouses à La Roche-Blanche,
T. 04 73 79 63 31 ou 06 02 25 61 99
www.commealamaison63.e-monsite.com

Tourisme : une saison estivale en demi-teinte



Arverniales 2011

Acteur incontournable du tourisme, l'office de tourisme intercommunal, situé sur le plateau de Gergovie, accueille les visiteurs et assure la promotion du territoire. Son directeur, Arnaud Pocris, fait le point sur la saison estivale 2011.

La Maison de Gergovie, gérée par l'office de tourisme, a connu une fréquentation contrastée en fonction de la météo. Au cours du mois de juillet, plus maussade, la fréquentation a augmenté de 12 % alors qu'elle s'est globalement stabilisée sur le mois d'août. Sur les deux mois d'été, la Maison de Gergovie a accueilli près de 13 500 personnes dont plus de 6 000 ont visité le musée. A noter toutefois que la boutique a connu une baisse de son chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes.

Pour la 10^e édition des Arverniales, l'archéofête se déroulant fin juillet, la fréquentation n'a pas été à la hauteur de celle des années précédentes. Le week-end ayant été marqué par un samedi froid et pluvieux, on estime que seulement 7 500 personnes sont venues sur les deux jours, dont la grande majorité le dimanche après-midi.

Les cinq rendez-vous de Scènes d'une Nuit d'Été, saison culturelle estivale, programmés dans cinq communes différentes du territoire, ont échappé aux caprices météorologiques. Ils ont accueilli chacun entre 200 et 350 spectateurs qui se fidélisent d'année en année.

Projets

L'actualité des projets de votre communauté de communes en bref.

Réflexion sur la culture

Depuis sa création en 2000, Gergovie Val d'Allier Communauté s'efforce de s'adapter aux nouveaux besoins de ses habitants. Une des priorités de la communauté de communes est de faire du territoire intercommunal un espace de vie ouvert, convivial et solidaire.



La culture joue un rôle important dans l'animation d'un territoire et dans la qualité de vie de ses habitants.

l'archéologie, dans lesquels elle agit déjà.

Ainsi, durant la période estivale, nous avons accueilli au sein de l'équipe Aurore Bertocchi, étudiante en droit et développement culturel. Sa mission était de dresser un état des lieux des actions et des acteurs existants sur le territoire, de connaître les pratiques des habitants et de lister les actions possibles pour la communauté de communes. Les habitants ont donc été consultés par le biais d'un questionnaire diffusé par les communes et les associations culturelles.

Le bilan de ce travail sera présenté prochainement.

C'est pourquoi Gergovie Val d'Allier Communauté réfléchit actuellement à l'éventualité d'une intervention dans des domaines culturels autres que l'enseignement musical et la promotion de

Maison de Gergovie : le permis de construire est déposé

Le 23 juin 2011, le conseil communautaire de Gergovie Val d'Allier Communauté a approuvé le projet de requalification-restructuration de la Maison de Gergovie. La communauté de communes a déposé le permis de construire le 28 juillet dernier.

Le projet porte sur la requalification architecturale, la remise aux normes et l'extension du bâtiment actuel, ainsi que sur la refonte complète des espaces intérieurs (accueil touristique et espace muséographique).

Ce projet est conçu par l'équipe clermontoise Sycomore et notamment par l'architecte Jean-Paul Reuillard. Ce dernier a récemment été primé par

l'Union Régionale des CAUE* d'Auvergne pour la réalisation d'une maison sur la commune d'Aydat.

Gergovie Val d'Allier Communauté mène cette opération en étroite relation avec les services de l'Etat (ABF*, SRA* et DREAL*) et la mairie de La Roche-Blanche (commune sur laquelle est localisée la Maison de Gergovie).

* CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ; ABF : Architecte des Bâtiments de France ; SRA : Service Régional de l'Archéologie ; DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.



Simulation du futur équipement. Vue depuis le sud du plateau de Gergovie



Dossier : milieux aquatiques

Il existe sur notre territoire de nombreux cours d'eau : la Veyre et l'Auzon, mais aussi le Charlet, le Celet ou encore la Narse. En 2007, la communauté de communes prend la compétence « Gestion et protection des milieux aquatiques » et la délègue au Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV) aujourd'hui appelé SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon).



Le SMVVA : présentation



Gilles Pétel, président du SMVVA

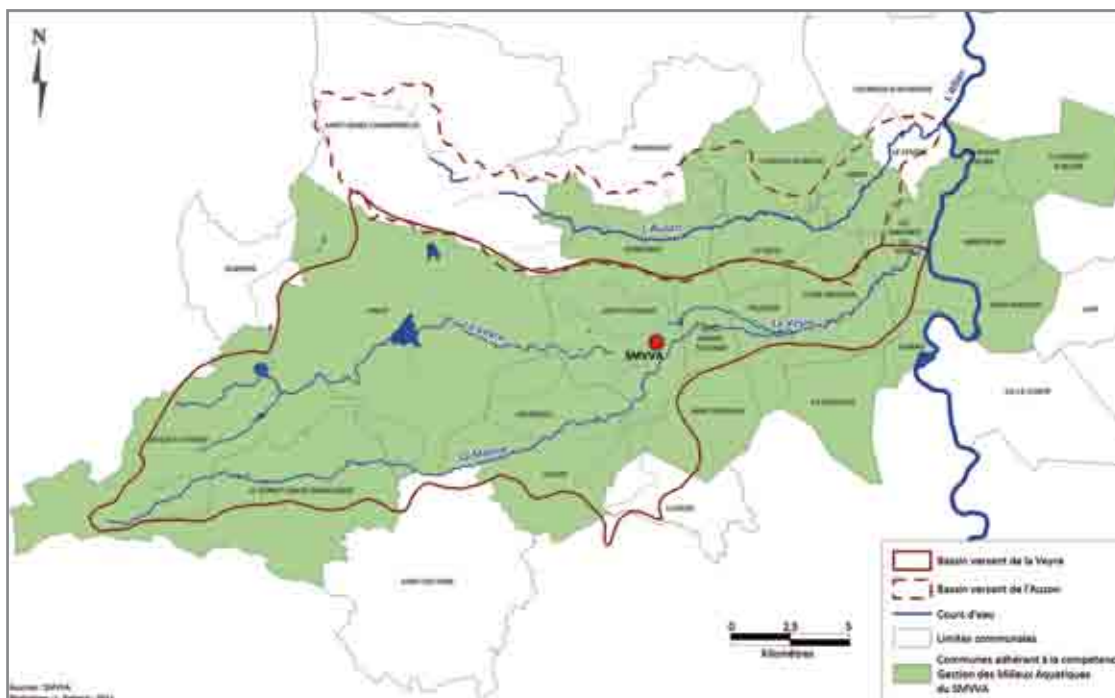
Le SMVVA est une structure publique qui agit dans le domaine de l'eau par délégation de compétence des collectivités adhérentes (communes et communautés de communes). La mise en œuvre de sa politique est réalisée par un personnel technique qualifié : un technicien de rivière (Aurélien Mathevon) ; une animatrice de la structure et du contrat territorial de la Veyre (Aurélie Delouche) ; une technicienne phytosanitaires et animatrice du contrat territorial de l'Auzon (Béatrice Malherbe) ; une comptable secrétaire (Annie Blot) et un technicien assainissement (Nicolas Beaumont).

Le SMVVA a été créé au début des années 1980. Il exerçait alors la compétence « assainissement » en lieu et place de ses communes membres. Dans les années 2000, avec la création des communautés de communes, le SMVVA élargit son domaine d'intervention à la gestion et la préservation des milieux aquatiques.

Dans le cadre de la compétence « gestion des milieux aquatiques », deux communautés de communes (Gergovie Val d'Allier Communauté et Les Cheires) adhèrent au SMVVA.

Son territoire d'action, délimité par ces deux structures publiques, est découpé en 3 zones :

- la vallée de la Veyre et de la Monne (moitié sud), dotée d'un contrat territorial (en cours d'élaboration),
- la vallée de l'Auzon (moitié nord), dotée d'un contrat territorial (2011-2015),
- les autres milieux aquatiques (secteur est) non encore dotés d'un programme d'actions.



Sur le territoire de Gergovie Val d'Allier Communauté, le SMVVA intervient principalement sur deux cours d'eau : la Veyre et l'Auzon.

L'Allier faisant partie du Domaine Public Fluvial, sa gestion, quant à elle, est de la compétence de l'Etat.

Dossier : milieux aquatiques



Le SMVVA : la mise en œuvre de sa politique

Ses objectifs

L'action du SMVVA sur la Veyre et l'Auzon répond à un objectif : restaurer une bonne qualité écologique des cours d'eau. Cela signifie non seulement préserver la qualité de l'eau, en veillant notamment à ce qu'il n'y ait pas de pollution organique (par des déversements, des assainissements mal raccordés ou inexistantes...) ; mais aussi faire en sorte que la vie soit présente dans la rivière, qu'elle puisse circuler de l'amont vers l'aval et inversement, et que les aménagements réalisés respectent les berges.

Ses moyens

Pour atteindre cet objectif, le SMVVA a élaboré en 2005 un contrat de rivière sur la Veyre. Ce document engageait les différents acteurs intervenant sur le cours d'eau (agriculteurs, collectivités...) à travers un programme d'actions sur 5 ans. L'année 2011 a constitué une année de bilan pour ce contrat de rivière, qui sera prolongé par un nouveau contrat, appelé contrat territorial de la Veyre, actuellement en cours de préparation, et qui devrait être signé en 2012.

Sur l'Auzon, un premier contrat territorial a été élaboré et vient d'être signé, le 11 octobre, par le SMVVA et l'ensemble des partenaires concernés, dont en particulier Clermont Communauté, traversée par l'Auzon mais n'appartenant pas au Syndicat. Pour ces deux contrats, les acteurs sont multiples et les actions variées. Afin de garantir la cohérence du programme et d'harmoniser l'ensemble des interventions, le SMVVA a donc été désigné animateur de contrat.



Ses actions

Parmi les actions emblématiques entreprises sur la Veyre, figurent les travaux d'amélioration des berges. Une problématique importante de cette rivière est en effet celle des inondations. Dans un souci légitime de se protéger des caprices de la rivière, de nombreux propriétaires ont, par le passé, érigé des murs dans le lit du cours d'eau, ce qui a eu pour effet de canaliser ce dernier et d'en accélérer le débit, favorisant par là-même les crues en aval.

Le SMVVA a tenté d'y remédier en recréant, par exemple, des méandres sur une portion du lit de la Veyre, lui permettant ainsi de retrouver sa dynamique naturelle.



Sur l'Auzon, le souci majeur est de retrouver une bonne qualité de l'eau. L'Auzon est en effet une des rivières les plus polluées d'Auvergne par les produits phytosanitaires (désherbants et autres pesticides). Le contrat territorial prévoit ainsi des mesures de lutte contre cette pollution destinées non seulement aux agriculteurs et aux collectivités, mais également aux particuliers.

Grâce à ces contrats, les actions entreprises sur l'Auzon, la Veyre et leurs affluents sont subventionnées à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et divers partenaires (Etat, Région, Département...), les 20 % restants étant à la charge du SMVVA. Une réflexion est en cours pour que le syndicat puisse intervenir sur les autres cours d'eau du territoire, comme le Charlet ou le Celet, par le biais d'autres financements.

Évènements

Les temps forts en bref.



Ludix, partie 2 : ils créent, vous jouez

Pour la deuxième année consécutive, les animateurs du Secteur Animation Jeunes (SAJ) vous invitent à venir tester des jeux de société pas encore édités et peut-être découvrir LA perle rare !

Pour cela, venez nombreux au festival national de création de jeux **Ludix** les **19 et 20 novembre** prochains à l'espace des Chanvres sur la commune de **Saint-Maurice-ès-Allier**.

28 créateurs de jeux, 5 prix décernés dont le **Ludix du public**. Le festival, gratuit, ouvre ses portes dès 13 h le samedi et le dimanche et la remise des prix du concours aura lieu à 17 h 30 le dimanche.

+ d'infos sur le festival, la programmation... sur www.sitesaj.ici.st ou au 04 73 39 76 29



L'humour sur un plateau : du 4 au 19 novembre 2011



Créé en 2003 avec comme objectif de fédérer les associations culturelles du territoire intercommunal, **L'Humour sur un Plateau** est désormais un rendez-vous incontournable de Gergovie Val d'Allier Communauté accueillant près de 1 900 spectateurs en 2010. Le comité d'organisation réunit 11 partenaires (communes et associations) autour de l'office de tourisme. Les trois principes fondateurs de la manifestation sont la diversité, la découverte et la convivialité. C'est dans cet esprit que vous pourrez découvrir du **4 au 19 novembre 2011**: le music-hall burlesque des Mangeurs de lapins, le cabaret réaliste de Bonbon, la guerre des Boutons en version originale, une conférence sur le rire, le duo musi-comique des Kag, un mentaliste extraterrestre, Kody et son stand up belge et enfin Sir John, un agent secret anglais très spécial.

Le programme complet du festival est disponible sur www.ot-gergovie.fr
Informations et réservations au 04 73 79 42 98



Enquête déplacements « grand territoire Clermont Val d'Allier » 2012

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'agglomération clermontoise organise du **4 janvier au 28 avril 2012** une enquête auprès des habitants des bassins de Clermont-Ferrand, Vichy, Brioude, Thiers et des Combrailles. Initiée par le Grand Clermont, cette enquête a pour objet de mieux connaître les pratiques et les besoins en matière de déplacements des habitants de ces territoires afin d'adapter au mieux l'offre.

Cette enquête viendra compléter celle réalisée en 2011 à l'échelle de Gergovie Val d'Allier Communauté.



Services à la population

Évènements, projets, actualité des services proposés par GVAC.

La rentrée des services « petite enfance »

A l'image des écoliers, les tout petits ont également fait leur rentrée aux deux multi-accueils Le Petit Prince et Poudre de Lune, services «petite enfance» de la communauté de communes. Nouveaux décors, nouveaux thèmes pédagogiques, nouveaux projets... On vous dit tout !



MULTI-ACCUEIL
LE PETIT PRINCE



MULTI-ACCUEIL
POUDRE DE LUNE

14 professionnelles de la petite enfance (éducatrices de jeunes enfants, infirmières puéricultrices, etc.), réparties dans les deux structures, débordent d'imagination et de réflexion pour permettre l'épanouissement et l'éveil des enfants. Elles suivent d'ailleurs diverses formations pour toujours plus de perfectionnement et rester ainsi au plus près de la réalité de la petite enfance.

206 enfants sont actuellement inscrits dans les multi-accueils communautaires, à raison de 20 enfants simultanément par heure fréquentant chaque structure. Ils ont entre 2 mois et demi et 4 ans et s'apprentent à vivre une année animée et éducative avec le personnel des crèches.

Le programme 2011-2012

Le thème fort du Petit Prince sera l'expression orale. Contes, marionnettes, jeux de mains, jeux de doigts seront proposés aux enfants. Un thème adapté aux grands mais aussi aux petits, ces derniers étant très nombreux cette année à fréquenter la structure. A Poudre de Lune, le fil conducteur sera le recyclage. Les poubelles vont être au régime et de nombreux matériaux usagés vont être récupérés, transformés... bref, une nouvelle vie va commencer pour eux.

N'oublions pas le spectacle de Noël « Hippotamtam » de Philippe Guillaumin avec des instruments de musique africains et ... des marionnettes ! Il y aura aussi des séances de « raconte tapis » en partenariat avec la médiathèque des Martres-de-Veyre, du jardinage, la rencontre avec les pompiers, la visite des écoles maternelles pour les plus grands... bref une année riche que tous apprécieront sans compter.



De nouveaux aménagements...

Pour la rentrée, les multi-accueils ont effectué de nouveaux aménagements permettant ainsi une amélioration constante du cadre de vie de ses petits pensionnaires.



Poudre de Lune dispose d'une nouvelle bibliothèque « chenille » et les enfants peuvent dorénavant s'amuser dans l'ancre d'un petit arbre qui a poussé pendant l'été dans la structure : « la cabane jungle ». Ces aménagements inédits ont été conçus par un artisan menuisier local Fabrice Bédier de B&F menuiseries.



Quant au Petit Prince, ce sont les extérieurs qui ont pris des couleurs grâce à la dextérité et à l'imagination sans limite de Pupa Fuzz'T. Ce graffeur auvergnat connaît bien la communauté de communes puisqu'il a participé à plusieurs reprises au festival Rencontres Graff organisé chaque année par le Secteur Animation Jeunes de Gergovie Val d'Allier Communauté. Un habillage emprunt d'imageries enfantines dans un décor parfois très réaliste qui fait le bonheur des enfants qui voulaient que « les ours viennent faire la sieste avec eux ». Le choix du graffiti avait un double avantage : identifier la structure et créer un cadre agréable pour ce bâtiment implanté au sein du parc municipal. Malheureusement, nous déplorons d'ores et déjà des dégradations effectuées sur nos murs fraîchement customisés.



Agenda 21



Action n° 18 : « Economiser et préserver la ressource en eau ».

Les pesticides : apprenons à nous en passer !



Désherbage manuel (source FEREDDEC Bretagne)

Les pesticides, ou produits phytosanitaires, regroupent les herbicides, insecticides, etc. Ils présentent des risques pour la santé à la fois pour l'utilisateur, pour nos enfants et nos animaux domestiques. Ils posent également des problèmes environnementaux : l'équivalent d'un bouchon de stylo de désherbant suffit à polluer 20 km d'une rivière d'1 mètre de large et de 50 cm de profondeur.

Les principaux utilisateurs de pesticides sont les agriculteurs, les collectivités et... les jardiniers amateurs. La reconquête de la qualité de nos cours d'eau passe notamment par la sensibilisation de tous les utilisateurs de ces produits, souvent mal informés et parfois involontairement responsables des pollutions qu'ils entraînent. Le mieux est de réduire l'usage de ces produits, voire de s'en passer complètement.

Commencez par vous poser les bonnes questions : avez-vous vraiment besoin de traiter ? Ya-t-il d'autres solutions que le traitement chimique ?

FAIRE AUTREMENT...

Contre les ravageurs et les maladies :

- des techniques de lutte biologique (association de plantes, décoctions de prêle...) pourront être utilisées.

Contre les « mauvaises herbes » :

- une tonte de gazon plus haute (5 à 6 cm) réduira la présence de mousse,
- le paillage, le bâchage au pied des plantations, empêcheront les « mauvaises » herbes de pousser,
- et si vous avez des herbes indésirables, le désherbage manuel, mécanique voire thermique sera aussi efficace et pas forcément plus fastidieux qu'un traitement herbicide.

Mais avant tout, il importe de mieux accepter la végétation spontanée dans son jardin... et dans sa commune !

Dans le cadre de l'Agenda 21 communautaire, les communes de Gergovie Val d'Allier Communauté ont en effet réduit, voire abandonné l'utilisation de désherbant. Un pissenlit sur le trottoir n'est donc pas forcément le signe d'une négligence, mais plutôt celui d'un changement de pratique, au bénéfice de notre environnement.

+ d'infos www.fredon-auvergne.fr
www.smvv.fr



«Cit-Com.»

publication de Gergovie Val d'Allier Communauté
tirée à 7 700 exemplaires,
ZA Le Pra de Serre - 63960 Veyre-Monton |
T. 04 73 39 62 00 | M. gva.communaute@wanadoo.fr |
www.cc-gergovie-val-allier.fr | Directeur de publication :
Yves Faournoux, Président | Rédaction - mise en page :
GVAC | Photos : GVAC, SMVVA, Josette Blanchet, Office
de tourisme GVAC, SMTC | Relecture : comité d'édition
| Edition : octobre 2011 | Impression : Imprimerie des
Dômes | Dépôt légal : à parution.



La lettre est imprimée sur papier recyclé.



www.cc-gergovie-val-allier.fr

